



ASSOCIATIONS FAMILIALES CATHOLIQUES A.F.C. DE TOULON & DE SANARY

103 rue de la Mauranne - 83130 La Garde - ☎ 04.94.62.64.40
Mail : afc83toulon@afc-france.org - Site Web : www.chez.com/afctoulon

SOMMAIRE

LE MOT DES PRESIDENTS	1
CUVEE 100 ANS DES AFC	1
LES ADMINISTRATEURS AFC DANS LES UDAF2 CONSUMMATION	2
ACCOMPAGNEMENT DES COUPLES A SANARY	3
BOURSE AUX VETEMENTS	4
INTERNAUTES AFC	4
VOTRE ADRESSE EST-ELLE EXACTE ?	4
COURRIER DES LECTEURS	4
LA FETE DES FAMILLES	4
ANNONCES... AGENDA... CARNET	5
BABY-SITTING	5

LE MOT DES PRESIDENTS

Chers amis,

Nous avons pu faire connaissance pour certains lors de la journée des familles organisée le 2 octobre dernier à Don Bosco à Saint Cyr.

Cette journée a été pour nous l'occasion de rappeler les fondements et les objectifs de notre association. Elle a été également un moment fort de partage entre petits et grands, entre parents et enfants.

Moments privilégiés, aujourd'hui quelque peu anéantis par notre société qui se veut plus consommatrice de rêves que d'échanges réels.

Merci aux Pères Molinas, Guillot, Georges, Bertrand, Florian de nous avoir accompagnés. C'était un bon moment d'amitié.

Merci à toutes les bonnes volontés qui une fois de plus n'ont pas ménagé leur peine pour bien accueillir les invités. Là aussi, notre exemple de vie peut servir nos jeunes. Voir des familles oeuvrer ensemble et dans la bonne humeur au service des autres, c'est bien. La joie, l'amitié, l'optimisme, la confiance en l'avenir permettront à nos enfants d'être rassurés, d'être fiers et de se sentir forts.

Le Chef de l'Etat s'est (enfin) adressé à tous les Français hier soir. Il a rappelé avec force que l'état est le garant de la loi et de l'ordre. Le préalable à la reprise du dialogue passe bien par la restauration de l'autorité que ce soit dans les familles ou dans les

banlieues.

C'est dans le cadre des familles que notre mouvement a évidemment toute sa place. Les Chantiers Education sont une des forces des AFC de Toulon et de Sanary, ils prennent de l'ampleur. Des mères de famille y assistent régulièrement et trouvent là un lieu d'apprentissage, de dialogue et d'échange. Merci aux organisatrices de ces rencontres. Supprimer les Allocations familiales aux familles « défaillantes » peut être une solution afin de les faire réagir, proposer une formation et une aide appropriées nous paraît être tout de même une meilleure solution.

Continuons dans ce sens car les parents sont bien les premiers éducateurs de leurs enfants. Ce sont eux qui, par leur exemple, permettront aux jeunes d'être fiers de leur pays.

L'Eglise nous rappelle sans cesse cette importance des relations entre Hommes, et plus particulièrement des relations au sein de la famille.

Anne Dominique a eu la chance d'effectuer un pèlerinage de jeunes couples à Rome pendant les vacances de la Toussaint.

Nous avons été reçus par différentes congrégations, dont celle pour la famille.

Pendant la conférence, les valeurs de la famille nous ont été rappelées. Le rôle essentiel de chacun :

- le père en s'impliquant dans l'éducation de ses enfants,

- la mère en étant l'âme de la famille.

Cette famille qui va prendre toute sa dimension à l'approche de Noël.

Ce temps de l'Avent, qui est à la fois un temps de préparatifs en famille, mais également un temps d'ouverture vers ceux qui ne peuvent connaître cette joie d'accueillir le Christ, prions ensemble et souvent.

Le "petit frère universel" Charles de Foucauld vient d'être béatifié ce 13 novembre 2005. Il a rassuré en affirmant que tous, nous étions dignes d'être aimés du Christ "Dieu est si

grand !" Comme lui, attachons-nous à révéler ce qui est beau, ce qui est bon.

Les membres des bureaux des Associations Familiales de Toulon et de Sanary sont à votre disposition et à votre écoute.

Avec toute notre amitié.

Anne-Dominique LECLERC

Gilles-Henri MATHON

CUVEE 100 ANS DES AFC

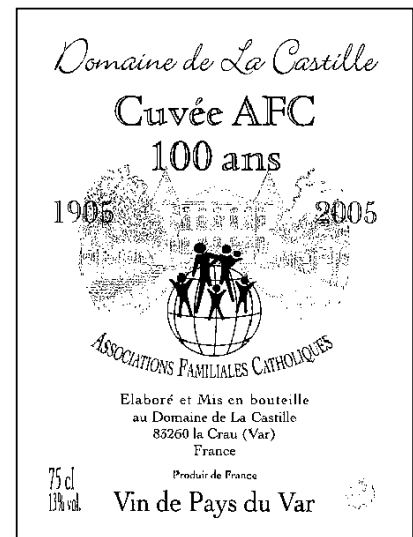


La cuvée du centenaire des AFC se bonifie. Un excellent rouge pour agrémenter nos repas en famille et avec nos amis, ... et promouvoir les AFC !

A la fondation de la Castille, les prix sont en baisse. C'est le moment : Dépêchez-vous !

Bulletins de commandes disponible sur notre site :

www.chez.com/afctoulon



LES ADMINISTRATEURS **AFC DANS LES UDAF**

Les associations familiales qui sont affiliées à une UDAF (Union Départementale d'Associations familiales) ont chacune la possibilité de présenter des candidats qui, une fois élus par l'assemblée générale de l'UDAF, siègent au conseil d'administration de l'UDAF. De plus, et c'est un fonctionnement tout à fait particulier propre à l'UNAF et donc aux UDAF, les fédérations de plus de trois associations ont des places réservées pour des personnes désignées (donc non élues) et qui peuvent participer aux instances des UDAF et de l'UNAF. Parmi les quelque 40 associations et fédérations d'associations réunies au sein de l'UDAF du Var, nous retrouvons les quatre AFC locales de Toulon, La Seyne, Le Muy et Sanary ainsi que la fédération départementale des AFC du Var.

Bref, lors de la dernière assemblée générale de l'UDAF qui s'est déroulée le 25 mai dernier, le mouvement des AFC compte aujourd'hui six administrateurs élus : Patrick Lallemand ancien président et qui est vice-président, Henri Boyer-Resses le trésorier, Jean-Lucien Royer ancien président, Marie-Pierre Gariel, Rita Jonville et Marie Lordet, et deux représentantes désignées par la Fédération, Véronique Bellec et Isabelle Palayer.

Au niveau national, donc à l'UNAF, les AFC ont trois administrateurs élus et deux représentants désignés.

Nous devons savoir qu'en juin 2006, il y aura les élections de nouveaux administrateurs à l'UNAF et, bien évidemment, le renouvellement du bureau. L'actuel président de l'UNAF, Hubert Brin, ne se représentera pas.

Pour bien mesurer l'enjeu et l'importance de ces élections, la CNAFC avait convié tous les administrateurs AFC dans les UDAF à participer à un séminaire le 15 octobre dernier à Paris.

Bien que n'étant pas administrateur moi-même, j'y étais accompagné de Patrick Lallemand que je remercie ici pour son attachement et son dévouement à la cause de la famille.

Nous avons bien fait d'y être car les

informations qui nous ont été données sont de la plus haute importance et vont nous permettre de préparer notre stratégie pour ces futures élections.

En effet, il faut savoir que le mouvement familial en France est né il y a tout juste 60 ans, juste après la guerre de 1945, et que ce mouvement - l'Union Nationale des Associations Familiales - était à l'époque principalement constitué d'associations émanant de la mouvance chrétienne : les AFC issus des ACCF (Associations Catholiques des Chefs de Famille), de Familles de France (membres chrétiens issus du MRP, mouvement républicain populaire), de Familles Rurales (membres chrétiens issus de la JAC, l'action catholique) et de la Confédération Syndicale des Familles (membres chrétiens issus de la JOC, jeunesse ouvrière chrétienne). Soixante ans après, que sont devenus tous ces mouvements et surtout font-ils encore un tant soit peu référence à leurs racines chrétiennes? Oui, ils existent tous encore bien sûr, mais le seul mouvement dont on peut être sûr qu'il s'appuie sur la doctrine sociale et familiale de l'Eglise catholique, c'est le mouvement des AFC. Pour les autres, la question se pose, indépendamment de la personnalité de leur président respectif, de savoir s'ils sont encore dans la perspective de s'appuyer sur le socle des valeurs chrétiennes.

Sans faire de procès d'intention, nous devons interroger leurs adhérents au sein des UDAF sur ces questions de fond.

Si nous n'avons pas encore en France les lois votées en Espagne, au Canada, en Belgique, aux Pays-Bas et ailleurs, sur le mariage entre deux personnes d'un même sexe, sur les questions de bioéthique et la recherche embryonnaire, sur la responsabilité de mettre au monde un enfant handicapé, sur la fin de vie et l'euthanasie, c'est bien parce que nous avons encore un mouvement tel que l'UNAF avec les AFC en son sein. : pour combien de temps? Un récent jugement stipule de dédommager les enfants d'une famille pour le prétendu préjudice provoqué par l'existence d'un frère handicapé : la présence de ce frère les aurait lésés dans leur part légitime d'affection ! La réaction de l'Office Chrétien des Handicapés et de la CNAFC ne s'est pas faite attendre !

On voit bien à quel point l'édifice est fragile : il pourrait bientôt s'écrouler. A nous de relever le défi et d'inviter toutes les familles à ne pas perdre leur âme.

Toutes les familles chrétiennes devraient soutenir les AFC en y adhérant comme cela s'est déjà fait en Italie. Je les y invite ardemment comme j'invite notre clergé et notre épiscopat à soutenir les AFC ! Les AFC et leurs administrateurs dans les UDAF n'auront que plus de poids pour promouvoir les valeurs irremplaçables du mariage et de la Famille fondées sur la doctrine sociale et familiale de l'Eglise.

Nos administrateurs dans les UDAF auront aussi besoin de tout notre soutien. Ne les oublions pas dans nos prières !

Alain MICHEL
Président de la Fédération
des AFC du Var



CONSUMMATION

Carte Famille Nombreuse : le temps des militants

La Conférence Famille 2005 a relancé la Carte Famille Nombreuse grâce à l'action des AFC depuis 2003. Comme responsable d'association, relais de l'enquête Familles Nombreuses, relais des propositions de courriers aux élus, vous y avez contribué. La presse a accompagné notre mobilisation, notamment le groupe Bayard, montrant la pertinence de nos revendications et de nos arguments. Les AFC y ont gagné en visibilité, en crédibilité ; nos adhérents doivent le savoir.

Tout reste à faire. C'est notre mobilisation locale et nationale qui a fait surgir le thème, c'est notre militantisme qui assurera le succès. Voici plusieurs pistes afin d'inciter fortement les entreprises, commerces, collectivités publiques à accorder des avantages spécifiques liés à la Carte Famille Nombreuse :

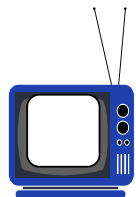
- Vérifier dans son entourage que toutes les familles nombreuses ont fait établir leur carte ; donner l'adresse de la CAF, pour que celle-ci voie les demandes lui parvenir.

- Pousser chaque porteur de la carte à demander partout une réduction ; qu'il dispose d'une ou deux phrases d'argumentation pour justifier du tac au tac cette demande (« famille nombreuse = investissement au profit de toute la société ; = davantage de besoins donc de consommation ce qui est rentable pour le commerce ; = bouche à oreille positif ou négatif pour le commerce... »).

- Remonter à la Confédération en permanence la liste de tous les avantages repérés par les adhérents. Objectif : que la liste, une fois en ligne sur Internet par exemple, ait un effet d'entraînement auprès d'autres commerçants. C'est un service à rendre à toutes les familles.

- Lancer un atelier de politique familiale avec des pères et mères de familles nombreuses, qui prenne des initiatives locales, et qui enrichisse les propositions de la Confédération.

Laurent CLEVENOT
Responsable
national CNAFC



Redevance audiovisuelle

C'est fait ! nous ne recevrons plus la fameuse enveloppe annuelle spéci-fique au paiement de la redevance audiovisuelle, elle qui rémunère le service public de la télévision et de la radiodiffusion publiques. Dorénavant, la redevance audiovisuelle est intégrée à l'avis de taxe d'habitation, distribuée depuis septembre pour l'année 2005 (son montant est de 116 euros ; il était 116,50 euros en 2004).

Que nous ayons choisi le prélèvement annuel, le paiement en ligne, le TIP,... nous n'avons plus qu'un seul paiement à effectuer pour les deux impôts.

Cependant, de nombreux contribuables s'étonnent de devoir payer l'intégralité de la redevance audiovisuelle alors qu'ils l'ont déjà acquittée pour une partie de l'année en cours ; ils craignent de la payer deux fois. La Direction générale des impôts a donc apporté une précision. Afin d'éviter la double imposition, les personnes ayant acquitté une

redevance en 2004 continuent à payer leur redevance annuellement et d'avance. Seule la date de paiement change. Autrement dit, le contribuable qui a payé sa redevance en juin 2004 pour une période allant du 1er juin 2004 au 31 mai 2005 va désormais la payer en novembre pour la période du 1er juin 2005 au 31 mai 2006. Par contre, les personnes qui s'en acquittent pour la première fois paient pour l'année 2005 complète.

Le fisc signale par ailleurs que la redevance est due à partir du moment où le foyer possède une télévision. Et une seule redevance est demandée par foyer fiscal, quel que soit le nombre d'appareils détenus dans la résidence

principale ou les résidences secondaires.

Les conditions d'exonération de la redevance audiovisuelle sont alignées sur celles de la taxe d'habitation. Ainsi ne sont pas tenus de la payer (à condition que leurs revenus ne dépassent pas un certain plafond) les plus de 60 ans, les veufs ou veuves, les titulaires du RMI, les personnes atteintes d'une infirmité ou d'une invalidité. Mais avec ce nouveau dispositif, certaines personnes qui bénéficiaient d'une exonération en 2004 n'en bénéficieront plus. Aussi a-t-il été décidé que ces personnes continueraient d'être exonérées jusqu'en 2007.

Jacques PERONNEAUD
Responsable local consommation

L'ACCOMPAGNEMENT DES COUPLES A SANARY

Depuis plusieurs années, la paroisse de Sanary sur Mer s'est engagée dans un parcours de préparation au mariage visant à évangéliser les couples se présentant pour une demande de mariage. Nous avons remarqué combien l'attente de la part de tous ces couples était grande, attente spécifique par rapport au sacrement en lui-même mais plus largement de réponses à des questions profondes touchant à la foi chrétienne. Il s'agissait donc pour toute la paroisse de prendre en compte ces demandes et de mobiliser pour cela toute la communauté à la fois par la prière mais aussi une équipe spécifique de couples formés capables d'accompagner ces jeunes fiancés dans ce chemin de préparation.

Le chemin que nous leur proposons est de type catéchuménal, je veux dire par là de transmission de la foi chrétienne, sur une période de 10 semaines, centrée sur le kérygme et rejoignant la réalité de l'amour humain.

Toute rencontre commence par ce temps essentiel qui est celui de la convivialité, autour d'un repas préparé avec beaucoup d'amour par une équipe, repas qui permet aux couples de se lier d'amitié entre eux et aussi avec leur couple accompagnateur. Fait suite un temps d'enseignement prolongé par des témoignages et d'un partage en petit groupe. Nous avons observé grâce à cette formule non seulement un changement de regard de beaucoup de couples sur l'Eglise, mais aussi une évangélisation qui se faisait en profondeur. Les chants, la disponibilité d'une partie de la communauté, les différents thèmes abordés contribuent à un véritable cheminement spirituel du couple.

L'émerveillement que nous avons pu ressentir devant certains fiancés s'initiant à la prière en couple, à la lecture assidue de la Parole, nous a encouragés à la demande de plusieurs d'entre eux, de leur proposer de poursuivre un chemin après la préparation au mariage.

Ce chemin c'est celui des cellules jeunes couples, chemin que vivent déjà de nombreux paroissiens depuis une dizaine d'années.

Une trentaine de couples se retrouvent tous les quinze jours dans des maisons autour d'un temps de prière, de partage, d'enseignement et d'approfondissement. J'y vois à travers toute cette génération montante de jeunes couples dynamiques, joyeux et plein d'initiatives, la communauté paroissiale de demain. De plus, à travers cette vie en cellule, ils acquièrent une mentalité évangélisatrice auprès d'autres couples éloignés de l'Eglise. Certains rejoignent ainsi la cellule et la communauté paroissiale.

Pour conclure, nous pouvons dire qu'à travers ce chemin de préparation au mariage prolongé par l'intégration dans cette petite communauté fraternelle qui est la cellule, nous avons trouvé une réponse à cette question qui travaille tant l'Eglise de France : comment évangéliser tous ces couples qui viennent demander aujourd'hui à se marier à l'Eglise ?

De là peut faire suite ce qui a été mis en place depuis quelques années sur la paroisse : cette magnifique initiative des chantiers éducation qui répondent à cette demande spécifique des mamans qui se retrouvent entre elles pour échanger sur un thème précis de l'éducation. A ce jour, notre paroisse compte trois chantiers éducation.

Père Bertrand Lorentz

BOURSE AUX VETEMENTS

La Bourse aux Vêtements s'est encore passée le mieux du monde dans les locaux de saint Jean Bosco. 60 déposantes étaient au rendez-vous et quelques 70 acheteuses sont venues le mardi et le Mercredi. Certaines adhérentes n'avaient pas eu les tracts... Nous leur présentons toutes nos excuses... car les dates ont été fixées tardivement en raison des travaux dans la salle paroissiale de saint Jean Bosco.

Un grand MERCI à toutes celles qui sont venues donner un coup de main. Leur aide est toujours précieuse car sans elles, rien ne pourrait se faire. MERCI !

Je signale à "notre aimable clientèle" que je quitte Toulon l'été prochain et que ce serait bien qu'une bonne volonté veuille continuer ce service aux familles! L'idéal serait que quelqu'un me double pendant la Bourse aux vêtements de Printemps... La chose serait moins lourde en Octobre!!!

A bon entendeur....salut!

Marie-Pierre GANDON



INTERNAUTES AFC

vous qui avez la chance de disposer d'une connexion à l'internet, pensez à nous communiquer votre adresse e-mail. Ecrivez-nous à <afc83@afc-france.org>. Vous recevrez ainsi avant les autres, la version Web de ce bulletin et surtout vous aurez la possibilité d'être informé en temps quasi réel des principaux événements qui touchent de près ou de loin à la Famille.

Depuis le 1^{er} mai, notre site a grimpé en flèche dans la cotation. Nous sommes maintenant bien placés dans la rubrique « famille ». Venez lui rendre visite régulièrement <www.chez.com/afctoulon>.

VOTRE ADRESSE EST-ELLE EXACTE ?

Si vous ne recevez plus la revue « La Vie des AFC » ou la revue de l'UDAF « Jamais sans famille », c'est que vous avez sans doute déménagé ou que votre adresse est erronée. Si vous avez une adresse e-mail et que vous ne

COURRIER DES LECTEURS

Etant adhérente à l'AFC de Toulon, je voulais vous envoyer un article* qui me tient à cœur concernant NET.

Nous avons démarré une équipe NET à Hyères le 17 septembre 2005.

Que de joie pour tous ! Nous avons découvert NET et sa pédagogie il y a 2 ans par notre fils aîné. Nous en avons recueilli beaucoup de fruits spirituels pour lui et toute notre famille. devenant de vrais apôtres dans le monde... Quel programme pour nos jeunes d'aujourd'hui ! J'ai animé des groupes de cathéchèses, mais là, au lieu de trouver l'épuisement et l'énerverment, je n'ai eu que joie, partage, enthousiasme, alternant entre temps fort spirituel et jeux. Un beau moment de fraternité et de communion. Un temps béni pour l'animatrice.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre ou à venir découvrir avec nous.

Nathalie DUFOUR 06.80.81.97.68

(il s'agit d'un article de Famille chrétienne n°1444 du 17/23 septembre 2005 sur la "Nouvelle Evangélisation pour le Troisième millénaire".*

NET crée un lien entre enfants catholiques de 7 à 12 ans et a trois objectifs : approfondir la foi des enfants, leur apprendre à aimer la foi en acquérant de bonnes habitudes de vie chrétienne, leur donner le goût de transmettre leur foi en réalisant des actions apostoliques simples.

En s'inscrivant à NET, chaque enfant reçoit tous les mois un 'colis-mission' ; il a aussi la possibilité de se retrouver en équipe une fois par mois. Sous des aspects modernes et des jeux amusants, NET offre un enseignement solide. C'est un apostolat laïc qui peut être proposé à des familles, à des écoles, à des communautés religieuses et éducatives, aux catéchistes en tant que complément au parcours utilisé. Voir également www.amisdejesus.net

recevez pas ou plus de courriels des AFC ... alors contactez vite votre AFC ou envoyez un courriel avec vos nouvelles coordonnées. Merci

LA FETE DES FAMILLES



La première fête des familles instituée par la Confédération Nationale des AFC à l'occasion du centenaire des AFC a donc eu lieu le deuxième dimanche d'octobre.

La fédération départementale des AFC du Var avait adressé par courriel un message à tous les adhérents AFC, aux clergés et curés de paroisses, aux maires des communes du Var, au

directeur de l'hypermarché Auchan de La Seyne et à Var Matin.

Nous avons tous été invités à « faire un geste », un geste d'amour ou d'amitié envers nos proches ou nos amis. L'avons-nous fait ?

Chacun pourrait facilement répondre à cette question par oui ou non, ce qui permettrait d'alimenter les statistiques pour mesurer le succès de cette fête.

Par contre, tous ceux qui ont eu la possibilité et la curiosité d'aller sur le site <http://www.fetedesfamilles.fr/> auront pu remplir un bulletin pour l'adresser à la personne de leur choix avec la description de leur « geste ».

Cela a pu paraître un peu enfantin à certains. Ce petit air de jouvence a pourtant soufflé. La preuve en est ce communiqué paru sur le site (toujours consultable) :

D'après les premières remontées de la journée du 9 octobre, plus de 500 000 personnes ont participé à la première édition de la Fête des Familles et beaucoup plus ont bénéficié d'un geste à cette occasion.

Bon début pour une première, et au diable les rabat-joie !

Grille 18 1 2 3 4 5 6 7 8 9

A									
B									
C									
D									
E									
F									
G									
H									
I									

HORIZONTALEMENT

- A - Commence l' année liturgique - Une Jeanne de France
- B - Glissa de côté - Donna l' existence
- C - Une solennité pour... tous
- D - Veuve de Louis IV de Thuringe
- E - Effleurer ou ennuyer - Manque de reconnaissance
- F - Donnait congé - Déjeuner en Suisse
- G - Vraiment mal lotie - Colère qui venait... de la droite
- H - Ainsi écrit, vit en eau douce - De Brest à Lille, via Perpignan et Strasbourg
- I - De Virgile, inspira Berlioz - Perpignan et Colmar seulement

Grille 16 1 2 3 4 5 6 7 8 9

A	P	E	N	T	E	C	O	T	E
B	I	M	M	A	C	U	L	E	
C	E	U	C	L	I	D	I	E	N
D	R	L		E	M		E	N	A
E	R	A	I	N	A		R	A	I
F	E	T		T	G	V		G	S
G		I	N	S	E	R	E	E	S
H	R	O	I		S	A	C	R	E
I	A	N	N	E		I	I	S	S

VERTICALEMENT

- 1 - Vaisseau étroit
- 2 - De domicile, par exemple
- 3 - Prend-elle tous les poissons de l' étang ?
- 4 - Celle-ci en prend sûrement - Circulent à Bucarest
- 5 - De Sassari, par exemple
- 6 - Voiture...rangée des voitures - Brest et Strasbourg seulement .
- 7 - Fustigées à Nicée ?
- 8 - Privées de salaire
- 9 - D' Alexandrie au mont Sināï

ANNONCES... AGENDA... CARNET...

Ces rubriques sont les vôtres ! Ce bulletin peut et doit être le lieu pivot du "réseau famille" varois : Entraide, idées, services, manifestations... Les familles ont besoin de se soutenir en communiquant et en partageant.

- Bienvenue à Cyprien qui a rejoint le 29 juillet Tristan chez Stéphane et Sophie DELEPINE
- Pierre et France ROTY nous avisent avec Jean-Emmanuel, Pol et Azilis de la naissance de Marion le 19 juin
- Bienvenue également à Vincent BOJ chez Tristan et Valérie, né le 11 novembre
- Tous nos vœux à Olivier PINARD-LEGRY et Aude LOMPRES qui se sont unis le 3 septembre dernier.

BABY-SITTING

Nous indiquons la zone d'habitat, ce qui ne préjuge en rien de la mobilité des jeunes gens. N'oubliez pas de nous signaler tout changement.

Les renseignements figurent sur le bulletin papier adressé à tous les adhérents à jour de leur cotisation